

S'investir avec l'Apel

SE RENSEIGNER SUR L'EXISTENCE D'UNE COMMISSION RESTAURATION

La commission doit réunir le Chef d'établissement, le cuisinier/gérant du restaurant, des parents d'élèves, un représentant de l'OGEC et des délégués de classe.

Les menus sont analysés et l'organisation de la cantine est évoquée.

La commission se réunit plusieurs fois par an. Chacun partage son avis et travaille collectivement pour résoudre au mieux les problématiques posées.

A FAIRE

Demander la création d'une commission restauration

Veiller à ce qu'elle se réunisse au moins une fois dans l'année

La **commission restauration** est une commission composée d'enfants et d'animateurs référents, de représentants de parents d'élèves, du personnel du service de restauration de l'établissement et du prestataire repas.

Le prestataire extérieur qui a été sélectionné par l'établissement pour la préparation des repas dans les cuisines et leur livraison quotidienne dans l'établissement.

La commission se réunit afin :

- de faire le point sur les repas qui ont été proposés aux enfants.
- de recueillir toutes les remarques et suggestions en provenance des enfants, des parents mais aussi des animateurs qui encadrent le temps du déjeuner et du personnel de l'établissement.

Les parents de l'Apel font remonter les problèmes concrets via cette commission.

Les parents faisant partie de cette commission déjeunent régulièrement dans les cantines pour tester les menus proposés. Chaque visite fera l'objet d'un compte rendu aux familles.

N'hésitez pas à les contacter et à remonter vos questions ou commentaires sur la qualité, la quantité ou tout autre sujet concernant la cantine de votre enfant.

Le service Information Conseil aux Familles a développé un livret d'informations et de bonnes pratiques nutritionnelles que nous pouvons vous envoyer sur demande, à l'adresse mail ci dessous :

icf@apel44.fr



Nourrir le futur



LE DÉFI DE L'ALIMENTATION DURABLE

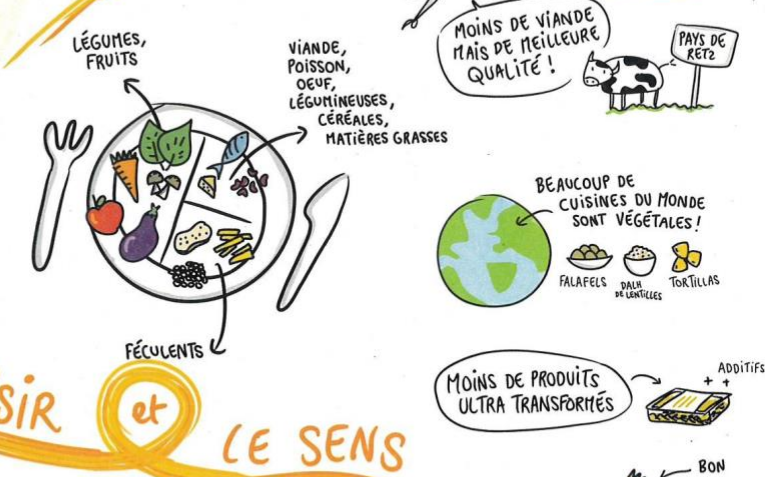
AGRICULTURE DURABLE et LOCALE



LIMITER SES DÉCHETS



L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE



LE PLAISIR et LE SENS

